

Discours du Président Emmanuel Hyest
Clôture du 6 décembre
Congrès des Safer à La Baule

Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les Présidentes et les Présidents,
Mesdames, Messieurs les Directrices et les Directeurs,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Nous venons de vivre une journée exceptionnelle. Il y a quelques congrès qui ont marqué le groupe. Qui jalonnent l'histoire de notre évolution au service des territoires. Il peut être parfois difficile de savoir qu'on voit l'histoire s'écrire, mais je pense que nous venons de vivre un de ces moments forts.

Ce matin, nous avons pu mesurer les risques que font peser sur nos territoires le développement de nouvelles formes d'entrée en jouissance du foncier. Mais malgré tout, les Safer poursuivent leur action au service du renouvellement des générations, du dynamisme des territoires, de l'emploi, de l'environnement... c'est ce que les superbes exemples d'action qui nous ont été présentés démontrent : une créativité, une capacité à tisser des partenariats, à écouter les porteurs de projet, à leur faire confiance, à permettre à nos territoires de donner naissance à toujours plus d'innovation, de valeur ajoutée.

Hervé Morin, Président des Régions de France a partagé avec nous sa vision et son ambition pour un développement ambitieux et équilibré de nos territoires. Il a reconnu la valeur de l'action menée par les Safer et la nécessité impérieuse de construire un nouveau dispositif de régulation, efficace et ciblé.

On vous l'a dit, les Safer aujourd'hui interviennent sur 98 200 ha. C'est toujours plus, mais c'est aussi toujours mieux. Car ces surfaces vont pouvoir être le support d'activité qui apporteront plus de valeur ajoutée, plus d'emploi, plus de dynamisme aux territoires.

Forts de ce constat, nous avons pu échanger avec les acteurs des territoires, qui ont accepté de venir partager leur vision et construire avec nous. Nos échanges ont été d'une richesse soutenue, et je pense que tous nous sortons grandis de ces 2 heures de débat. Je veux tous vous remercier d'avoir bien voulu contribuer à ce temps intense de réflexion.

Ce que je constate tout d'abord, ce sont nos très nombreux points de convergence :

- Convergence sur les constats : des évolutions qui ont des conséquences délétères sur le dynamisme et l'économie de nos territoires
- Convergence sur la nécessité et l'urgence à agir
- Convergence sur les principes d'action : pour une égalité entre les formes sociétaires et les exploitations individuelles,
- Convergence sur la nécessité d'une transparence totale
- Convergence sur le besoin impérieux de régulation, sur les prix, sur les projets, sur les structures
- Convergence sur le respect de la liberté d'entreprendre et une régulation qui n'empêche pas, mais qui permet.

Cette convergence est précieuse et elle est le reflet d'une prise de conscience générale. Pour preuve le vote de la proposition de loi présentée par M. Pahun la semaine dernière à l'Assemblée Nationale s'est fait à l'unanimité. Cet exemple montre à quel point ces questions sont essentielles pour l'avenir de notre pays. Cette mobilisation sur le foncier et sa nécessaire régulation transcende les partis et va bien au-delà de tous les clivages politiques.

Pourquoi cette convergence ? parce que tout le monde aujourd'hui partage le même constat :

- De la terre agricole consommée, que dis-je, gaspillée et ce quels que soient les mesures prises ces dernières années.
- Des marchés de plus en plus opaques, où le projet, les conditions de cession, voire même le bénéficiaire final restent inconnus.
- Du foncier qui devient inaccessible pour la plus grande part des agriculteurs,
- Une difficulté toujours plus grande pour tous ces jeunes qui cherchent à s'installer et qui ne trouvent pas le foncier support de leur projet. Nous avons le devoir de répondre positivement à leur demande.
- Des territoires qui s'appauvrissent faute de diversifier les productions et les modèles d'exploitation
- Enfin je ne peux pas terminer cette liste, trop longue liste, sans rappeler la nécessité de protéger la biodiversité et l'environnement.

Ces enjeux sont majeurs pour l'ensemble notre pays. Ils ne concernent pas uniquement les zones céréalières du Bassin Parisien. On les retrouve aussi :

- en montagne, des Pyrénées au Vercors.
- aux portes de nos villes, de Strasbourg à Nantes,
- au bord de la mer, qu'elle soit du Nord ou de l'Océan Indien,
- ou même dans le bocage, de la Normandie au Charolais...

Il ne s'agit pas non plus d'enjeux uniquement agricoles. Nos territoires ruraux sont le support de multiples activités. Le foncier devient donc une des clés de leur développement, qu'il soit économique, social, environnemental ou tout à la fois.

Mais ce n'est pas suffisant de partager le constat. Maintenant il faut agir, et il faut agir vite.

Agir vite parce que les évolutions constatées sont rapides.

Cela fait deux ans que les Safer sont destinataires des notifications de mutations de parts société. Nous nous rendons désormais compte de l'importance du phénomène, mais surtout de la vitesse à laquelle il se produit.

Attendre plus longtemps c'est prendre le risque d'arriver à un point de non-retour. Nous serons tous responsables. A la vitesse à laquelle les marchés évoluent, dans deux ans, il sera sûrement trop tard.

Je le sais, ce ne sera pas une tâche facile, ce n'est pas une tâche facile.

Nos débats montrent que nous avons quelques différences de points de vue. Il s'agit de réinventer la régulation, en étant capable de s'affranchir des contraintes de l'existant.

On le voit bien, un simple texte de loi sur le foncier ne pourra pas tout changer, il faudra certainement toucher à plusieurs domaines législatifs : le code rural bien sûr, mais aussi le code de commerce, et peut être même le code de l'environnement.
Pour autant faut-il s'arrêter avant d'avoir essayé ?

Comme le dit un Ministre de l'agriculture, qui a fait cette révolution avant nous :
"Cessons de toujours mettre en avant les difficultés à faire les choses et prenons plutôt en compte, avant tout, la nécessité de les faire"
Ce Ministre c'est Edgard Pisani

Comme à l'époque, les enjeux dépassent le seul monde agricole, les seuls agriculteurs, la seule agriculture.
Comme à l'époque, c'est ensemble, agriculteurs, collectivités, environnement, Etat, que nous devons construire un nouvel ordre,

Nous devons collectivement prendre nos responsabilités.

Prendre nos responsabilités, en Safer, nous en avons l'habitude. Nous savons mesurer les enjeux, nous savons concilier les politiques publiques qui s'opposent, nous savons assurer la médiation entre tous les acteurs des territoires, trouver le compromis entre les besoins et les attentes de chacun.

Nous considérons qu'il est aussi de notre devoir de rechercher des solutions avec l'ensemble des acteurs des territoires. Dans cette mobilisation trans-courant, qui transcende le politique, La seule question c'est de trouver des solutions techniques et juridiques, applicables, efficaces et ciblées.

Et nous vous faisons des propositions :

- il faut placer le foncier sous la protection de la nation
- il faut intégralement rénover la régulation au service d'une dynamique des territoires
 - o en créant un guichet unique pour la transparence de tous les marchés de bien à usage ou vocation agricole
 - o en contrôlant l'ensemble des projets d'exploitation et l'ensemble des marchés immobiliers et mobiliers-
- il faut encourager par des mesures incitatives notamment fiscales l'orientation du foncier vers les projets adaptés aux enjeux des territoires.

Au fil de nos bientôt 60 années d'existence, nous avons démontré notre efficacité. Nous avons évolué pour répondre aux besoins des territoires. Nous avons mis en œuvre toutes les réformes souhaitées par le législateur : ces deux dernières années, nous avons réformé notre gouvernance, nos statuts, nos moyens d'action, travaillé sur la transparence de notre action...

Vous pouvez donc compter sur nous pour participer aujourd'hui à cette réforme et pour prendre notre part du nécessaire travail de régulation ô combien difficile, mais ô combien nécessaire pour nos territoires.

M. le Ministre, nous comptons sur votre courage et votre engagement dans une réforme législative ambitieuse. Vous pourrez compter sur notre travail, notre engagement et notre force de réflexion.